



Document communiqué en vertu de l'article 15 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information, sous réserve de la protection des données personnelles et de la confidentialité des données.
Mise à jour des données de contact après vérification par le responsable à l'ère de l'information et de la communication. Document communiqué en vertu de l'article 15 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information, sous réserve de la protection des données personnelles et de la confidentialité des données.
Document communiqué en vertu de l'article 15 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information, sous réserve de la protection des données personnelles et de la confidentialité des données.
Document communiqué en vertu de l'article 15 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information, sous réserve de la protection des données personnelles et de la confidentialité des données.
Document communiqué en vertu de l'article 15 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information, sous réserve de la protection des données personnelles et de la confidentialité des données.
Document communiqué en vertu de l'article 15 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information, sous réserve de la protection des données personnelles et de la confidentialité des données.
Document communiqué en vertu de l'article 15 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information, sous réserve de la protection des données personnelles et de la confidentialité des données.
Document communiqué en vertu de l'article 15 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information, sous réserve de la protection des données personnelles et de la confidentialité des données.
Document communiqué en vertu de l'article 15 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information, sous réserve de la protection des données personnelles et de la confidentialité des données.
Document communiqué en vertu de l'article 15 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information, sous réserve de la protection des données personnelles et de la confidentialité des données.

[Communiqué] Pour une révolution de l'aide et des soins à domicile

19 septembre 2020

Le constat est limpide et partagé par l'ensemble des acteurs du secteur, des aidants et évidemment des personnes concernées : les français veulent, dans une écrasante majorité,...[Voir la suite](#) [1]

Source URL: <https://adespah.fr/communiqu-pour-une-revolution-de-laide-et-des-soins-domicile>

Liens

[1] <https://adespah.fr/communiqu-pour-une-revolution-de-laide-et-des-soins-domicile>